



Paris, le 24 janvier 2007

Rapport au Premier Ministre 2006 de la MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires)

Communiqué de presse UNADFI (Union Nationale des associations pour la défense des familles et de l'individu victimes de sectes) 130, rue de Clignancourt – 75018 Paris – 01 44 92 35 92

L'UNADFI félicite la MIVILUDES pour l'important travail de recherche et d'analyse accompli dans l'élaboration de son quatrième rapport. Elle y aborde des sujets nouveaux qui illustrent l'évolution des mouvements sectaires et leur grande capacité à apparaître « sympathiques et honorables », tant en France que dans le monde.

La MIVILUDES rejoint les conclusions de la Commission d'enquête sur les mineurs et se range sans ambiguïté du côté des victimes, dénonçant « les dérapages, les abus et les infractions » quels qu'en soient « les auteurs » ou « les origines ». Jean-Michel Roulet, son président, réaffirme ainsi que la République est comptable « du maintien du ciment social qui suppose que nul ne s'arroge le droit de porter atteinte aux droits fondamentaux » des citoyens « des plus jeunes aux plus âgés ».

Parmi les thèmes traités, l'UNADFI au regard de son expérience, souhaite que l'on accorde une plus grande attention à toutes les formes de dégâts causés par les agissements sectaires. Ce thème est largement exploité dans le rapport sous l'intitulé « victimes collatérales », c'est-à-dire les familles et les proches des adeptes. Il devrait permettre aux professionnels concernés de prendre conscience et d'agir en conséquence, tant dans le champ social que juridique. L'UNADFI retient enfin les mises en garde de la MIVILUDES concernant les pratiques pseudo-chamaniques en plein essor, et également, l'étude très approfondie sur l'analyse transactionnelle et ses dramatiques dérives, sachant que cette méthode reste appliquée en France, notamment dans le cadre de la vie professionnelle et, plus précisément, de l'omniprésent « coaching ».

A la suite de ce rapport, on se prend à espérer que les victimes auront une écoute plus efficace et seront secondées plus humainement afin d'obtenir réparation.

Catherine Picard
Présidente de l'UNADFI